

## **Cour Internationale de Justice Climatique**

**Jugement** : Actions contre les responsables des bombes climatiques

**Auteur** : avocat représentant La Russie pour la partie des accusés

Madame la présidente, Mesdames les juges,

Nous nous réunissons aujourd'hui non seulement pour aborder une accusation grave, mais aussi pour mettre en lumière le contexte complexe de la situation actuelle de la Russie. Accusée d'avoir mis en œuvre des armes climatiques, notre pays se trouve au cœur d'un débat qui dépasse les simples frontières de la loi. C'est un débat sur la responsabilité collective face à un défi planétaire.

En 2030, la Russie est plus que jamais isolée sur la scène internationale, conséquence de sanctions persistantes et de tensions géopolitiques. Dans ce climat de méfiance, chaque action de notre nation est souvent interprétée à travers un prisme déformé, où nos gestes sont scrutés et critiqués.

Riche en ressources naturelles, la Russie a toujours placé la protection de son environnement parmi ses priorités. En 2025, nous avons annoncé une réduction de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, conformément à nos engagements dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous avons également lancé plusieurs initiatives de reforestation, visant à planter 1,5 milliard d'arbres d'ici 2035. Accuser notre pays d'utiliser des armes climatiques, c'est ignorer nos efforts authentiques pour agir dans le cadre des accords internationaux sur le climat.

Les accusations portées contre la Russie doivent reposer sur des preuves solides et vérifiables. Or, jusqu'à présent, la communauté internationale n'a pas présenté de données claires démontrant l'implication directe de la Russie dans des actes visant à nuire à l'environnement de manière délibérée. En 2029, des enquêtes menées par des experts indépendants n'ont trouvé aucune preuve tangible soutenant ces accusations. Nous demandons donc une enquête impartiale, transparente et rigoureuse, qui tienne compte des réalités complexes du terrain.

Les effets dévastateurs des changements climatiques, qui transcendent les frontières nationales, sont un fait que nous ne pouvons ignorer. En 2028, notre pays a été touché par des inondations record, causant des dommages significatifs et démontrant que nous sommes également victimes des bouleversements climatiques.

Accuser notre nation de perpétrer des actes d'agression climatique détourne l'attention des véritables causes de la crise climatique, qui sont systémiques et nécessitent une coopération mondiale. En 2028, des pays comme le Bangladesh et l'Égypte ont déposé une requête contre plusieurs nations, dont la Russie, pour des manquements présumés aux obligations découlant de l'Accord de Paris. Bien que nous respectons les préoccupations des plaignants, il est crucial de rappeler que la responsabilité des changements climatiques est partagée. Selon le dernier rapport du GIEC, les 20 plus grands émetteurs représentent près de 80 % des émissions mondiales.

Plutôt que de nous diviser par des accusations, cherchons ensemble des solutions. La Russie est prête à collaborer avec toutes les nations pour développer des politiques qui atténuent les effets du changement climatique. Nous avons proposé des projets de coopération régionale axés sur les énergies renouvelables et la technologie durable.

En conclusion, Madame la Présidente, Mesdames les Juges, l'accusation de "bombe climatique" est non seulement infondée, mais elle représente également un obstacle à la coopération mondiale dont nous avons tant besoin. Au lieu de désigner des coupables, concentrons-nous sur les véritables défis environnementaux qui nous unissent tous. La Russie appelle à un dialogue constructif et à des efforts collectifs pour faire face à cette crise mondiale.

Maître Palumbo, avocat représentant la Russie devant la Cour Internationale de Justice Climatique (CIJC), pour le compte de la partie des accusés